

07.09.2021 - 14:16 Uhr

Journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale



À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale qui se déroulera le 9 septembre, Addiction Suisse lance une campagne d'information pour appeler la population à soutenir activement une grossesse sans alcool. C'est là en effet le seul moyen d'éviter à coup sûr des troubles liés à l'alcool chez l'enfant.

Boire de l'alcool durant la grossesse comporte des risques pour la santé de l'enfant à naître. Les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de définir un seuil en dessous duquel la consommation n'aurait pas d'effets négatifs ou une période de la grossesse pendant laquelle elle n'aurait pas de conséquences néfastes sur l'embryon ou le fœtus. Les spécialistes recommandent par conséquent de renoncer à l'alcool dès qu'une grossesse est planifiée et durant celle-ci. C'est là en effet le choix le plus sûr pour éviter des atteintes liées à l'alcool chez l'enfant.

Faire équipe pour aider les femmes enceintes à renoncer à l'alcool

« La société doit elle aussi se sentir concernée et s'interroger sur la place qu'elle accorde à l'alcool », déclare Rachel Stauffer Babel, responsable du projet à Addiction Suisse. Les recommandations et astuces données par Addiction Suisse en tiennent compte et s'adressent également aux proches des femmes enceintes.

Il est en effet essentiel que [l'entourage](#) des futures mamans les soutienne. Une possibilité consiste à faire de la maison un espace sans alcool ou de remplacer une sortie au bar après le travail par une rencontre dans un café. Il existe par ailleurs de savoureuses boissons non alcoolisées qui méritent d'être essayées.

Lorsqu'on ne souhaite pas dévoiler la grossesse, de [petits mensonges](#) peuvent aider à garder le secret. On peut refuser le verre d'alcool en prétextant qu'on va encore s'entraîner, qu'on conduit ou qu'on ne se sent pas très bien. Consommer une boisson non alcoolisée sans avoir à s'expliquer, cela devrait être la norme.

Addiction Suisse lance une campagne d'information

Les messages qui circulent à propos de l'alcool durant la grossesse ne sont pas toujours cohérents, facilement accessibles et largement connus à l'heure actuelle. « Les couples qui souhaitent avoir un enfant ont besoin d'informations claires et fiables. Bon nombre de futurs parents sont désorientés à cause des informations parfois contradictoires auxquelles ils sont confrontés », poursuit Rachel Stauffer Babel.

La plupart des femmes renoncent à l'alcool pendant la grossesse sans grandes difficultés. Certaines, par contre, ont du mal à arrêter. Dans cette situation, il est important de chercher du soutien. « Nous encourageons ces femmes à parler de leurs difficultés et à oser se faire aider ».

La campagne d'information lancée par Addiction Suisse à l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation au syndrome d'alcoolisation fœtale du 9 septembre appelle à promouvoir ensemble une grossesse sans alcool et dispense des conseils pratiques aux futurs parents.

- Le nouveau site internet www.grossesse-sans-alcool.ch, disponible en trois langues, sensibilise aux risques pour la santé et donne des conseils aux futurs parents pour atteindre l'objectif zéro alcool.
- Un [dépliant](#) pratique prodigue des conseils utiles pour renoncer à l'alcool aux femmes enceintes et à leur entourage.
- Une campagne sur Internet complète l'offensive en matière d'information.

L'alcool, une des principales causes de handicap congénital

Les troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale constituent le handicap congénital le plus fréquent. Selon les estimations, ils touchent entre 1 et 4 % des nouveau-nés en Suisse. Cela représente au moins 1700, voire jusqu'à 4000 enfants par an.

La consommation d'alcool durant la grossesse est associée à une multitude de risques pour la santé de l'enfant. Les atteintes liées à l'exposition prénatale à l'alcool sont regroupées sous le nom de Troubles du Spectre de l'Alcoolisation Fœtale (TSAF). Le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF) en est la forme la plus sévère et la plus visible. Il se traduit par un retard de croissance, des déficits mentaux et des caractéristiques particulières au niveau du visage. Un enfant sur dix atteint de troubles liés à une exposition prénatale à l'alcool est touché par cette forme grave.

Les enfants moins sévèrement atteints peuvent cependant aussi connaître des problèmes importants. Ils ont souvent des problèmes de concentration et des difficultés d'apprentissage. Certains présentent des troubles du comportement qui affectent la vie familiale. Les conséquences des dommages liés à l'alcool accompagnent les personnes concernées leur vie durant.

Contact:

Monique Portner-Helfer
Porte-parole
mportner-helfer@suchtschweiz.ch
Tél.: 021 321 29 74

Medieninhalte



Renoncer à l'alcool est plus simple à plusieurs ! Les partenaires et l'entourage des femmes enceintes devraient absolument prêter main forte.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100877182> abgerufen werden.